

04 ACTUALITÉS

Le phare du Minou
ouvert tout l'été !

06 MOSAÏQUE

Évolution
de la carte scolaire

12 ÉC(H)ONOMIE

L'offre commerciale
en plein essor

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

BUHEZPLOUZANÉ #127

Juin '21

La vie de Plouzané



08-09 GRAND ANGLE

BIENTÔT UNE SALLE DE SPECTACLE



PLOUZANÉ
Ville phare



UNE ÉCLAIRCIE À L'HORIZON

L'été arrive après un long printemps morose, après également 15 mois de pandémie, de gestes barrières, de confinements, de couvre-feux. Tous, nous aspirons à retrouver des conditions de vie plus normales. Ne nous leurrions pas, il faudra encore se montrer un peu patient pour voir disparaître toutes les contraintes. Mais les mois qui viennent devraient nous permettre de retrouver une vie sociale mise entre parenthèse en mars 2020. Vous le lirez dans ce magazine, nous sommes à nouveau en mesure de mettre en œuvre des animations sportives ou culturelles. Qu'il sera bon dans les prochaines semaines de se retrouver pour assister à un spectacle, s'amuser, découvrir ! Voilà pour des projets à très court terme, des projets qui, je l'espère, remettront du baume au cœur de celles et de ceux que cette situation a éprouvé au cours des derniers mois.

À plus long terme, la commune prépare d'importants chantiers. C'est le cas en particulier sur la question de la salle de spectacle dont vous trouverez les grandes orientations dans le « Grand Angle » de ce magazine.

Ce type de chantier va dessiner le Plouzané de demain, votre Plouzané. N'hésitez pas à vous en saisir et à nous faire part de vos attentes et de vos suggestions. C'est en s'appuyant sur toutes ces contributions que nous pourrions ajuster au mieux le besoin de la commune.

Dès à présent je souhaite à chacune et à chacun un bel été, qui malgré la vigilance toujours de mise, nous permettra de nous retrouver en famille et entre amis, avec un peu de légèreté et d'insouciance.

Bien à vous.

Yves Du Buit

SOMMAIRE TAOLENN

03 ACTUALITÉ

Dellec en juillet : une formule adaptée au contexte
Vélo-cinéma : une projection fin août au Dellec
L'UFOLEP *playa tour* fera escale à Plouzané

04

ACTUALITÉ
LE PHARE
DU MINOU OUVERT
TOUT L'ÉTÉ !

04 ACTUALITÉ

Vie municipale : les élus à l'écoute des habitants

05 MOSAÏQUE

Bienvenue aux futurs électrices et électeurs !
La nature à la fête
Votre avis sur le Buhez Plouzane

06

MOSAÏQUE
ÉVOLUTION
DE LA CARTE
SCOLAIRE

06 MOSAÏQUE

La fin d'année scolaire fêtée au Dellec
L'informatisation des écoles s'accélère
Un dispositif anti-intrusion dans les écoles

07 VIE ASSOCIATIVE

La vie associative à rude épreuve

08

GRAND ANGLE
UNE SALLE DE SPECTACLE
POUR LES PLOUZANÉENS

09 GRAND ANGLE

Votre avis sur la future salle de spectacle

10 MOSAÏQUE

Bien vivre à Plouzané
Hommage à Jo Mélenec, ancien Maire de Plouzané

11 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Apprendre à rouler en sécurité
Les déchets verts et agricoles valorisés

12

ÉC(H)ONOMIE
L'OFFRE COMMERCIALE
EN PLEIN ESSOR

13 HISTOIRE

Traezh, le trésor du Petit-Minou

14 CULTURE BRETONNE

Koad - Le bois

15 EXPRESSION LIBRE

Les écoles au cœur de nos priorités
Les plus fragiles, les grands oubliés
Tribune du groupe « Avec vous,
Plouzané, ville citoyenne et écologique »
Tribune de Xavier Rioual

DELLEC EN JUILLET : UNE FORMULE ADAPTÉE AU CONTEXTE

Rendez-vous attendu des Plouzanéens chaque mois de juillet, le festival du Dellec en juillet adoptera cette année un format particulier, contexte sanitaire oblige. 4 soirées seront néanmoins organisées dans l'enceinte du fort les vendredis soir, du 2 au 23 juillet et mettront à l'honneur les arts de la rue et la musique.

Afin de garantir la sécurité de chacun, un seul spectacle sera proposé chaque vendredi et l'inscription préalable sera obligatoire



sur le site de la Ville à partir du 21 juin. Malgré la situation, la Ville fait le pari que l'on pourra à nouveau partager de belles découvertes culturelles et rire ensemble d'ici le mois de juillet !

Programmation détaillée à retrouver sur www.plouzane.fr

VÉLO-CINÉMA : UNE PROJECTION FIN AOÛT AU DELLEC

Dans le cadre de l'année du vélo, une projection cinéma à l'énergie humaine sera proposée fin août au Fort du Dellec. Le principe est simple : les spectateurs motivés (adultes et enfants) pédaleront sur des vélos générateurs pour produire l'électricité nécessaire au fonctionnement de l'écran et de la sonorisation. Une soirée originale et citoyenne à ne pas manquer !

Plus d'informations disponibles début août.



L'UFOLEP PLAYA TOUR FERA ESCALE À PLOUZANÉ

Pour la première fois cette année, le Dellec accueillera la première étape du "Playa Tour 2021", organisé par l'UFOLEP en lien avec des associations de la commune. Cette manifestation aura lieu les 3 et 4 juillet dans le Fort, sur le terrain en herbe situé à proximité et à la plage du Dellec. Durant 2 jours, les Plouzanéens et les estivants auront la possibi-

lité de s'initier gratuitement à de nombreux sports et de participer, seuls ou en famille, à de multiples activités artistiques et culturelles. Trois espaces proposeront :

- des activités sportives sous la forme de tournois et de challenges en sports collectifs : sandball, beach-soccer (football de plage), beach rugby, beach-volley, gouren, zumba et capoeira...

- des activités éducatives via des jeux de société, des arts plastiques et de la lecture,
- des activités douces et de bien-être pour se reposer et se relaxer.

Ne manquez pas ce moment sportif et festif !

Plus d'informations sur www.plouzane.fr

LE PHARE DU MINOU OUVERT TOUT L'ÉTÉ !

L'ouverture du phare du Petit Minou depuis trois ans à l'occasion des Journées européennes du patrimoine a rencontré un vif succès. Au total, ce sont plus de 1 300 visiteurs qui ont pu bénéficier d'une visite guidée du phare. « Afin de permettre à davantage de visiteurs de découvrir cet élément patrimonial emblématique de Plouzané, le phare sera ouvert tout l'été. À l'initiative de la Ville, cette ouverture a pu être rendue possible grâce à un partenariat avec Phares et balises » indique Yves Du Buit.

À partir du 30 juin, si les conditions le permettent, le phare sera donc ouvert du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Ces visites guidées, dont les départs auront lieu toutes les demi-heures,

seront ouvertes à tous sans inscription préalable. Il suffira de se rendre au pied du phare et de s'inscrire auprès des guides.

À noter : un parking situé à 400 m du fort permet désormais de stationner dans de meilleures conditions et sécurise l'accès piéton. Des places pour personnes à mobilité réduite restent cependant accessibles au plus près de l'entrée du fort.

Tarifs

- 4 € pour les adultes
- 2 € pour les - de 18 ans
- gratuit pour les - de 6 ans

DES BALADES CONTÉES POUR DÉCOUVRIR L'HISTOIRE DU MINOU

Le 19 juin et le 10 juillet
(sous réserve)

Conçues et organisées par l'association
Les vigies du Minou

Renseignements
et inscriptions sur

www.lesvigiesduminou.bzh



VIE MUNICIPALE : LES ÉLUS À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

Les échanges entre les citoyens et leurs élus sont au cœur de notre système démocratique. Afin de favoriser le dialogue et renforcer les liens de proximité, le Maire et les adjoints reçoivent les Plouzanéens sur rendez-vous à la mairie.

Vous pouvez ainsi venir à la rencontre d'un élu pour échanger sur les réalisations et projets municipaux ou aborder une difficulté.

Il suffit d'envoyer un mail à mairie@plouzane.fr. Vous serez ensuite recontacté pour convenir d'un rendez-vous avec l'élu référent de la thématique que vous souhaitez aborder.

BIENVENUE AUX FUTURS ÉLECTRICIQUES ET ÉLECTEURS !

Samedi 13 mars dernier, une trentaine de jeunes âgés de 18 ans ont reçu leur carte d'électeur des mains du Maire, à l'occasion d'une cérémonie de citoyenneté organisée au gymnase de Kroas-Saliou. Ce moment fort de la vie démocratique a permis aux élus de rencontrer les jeunes majeurs de Plouzané, mais également de rappeler les principes fondamentaux de la République, notamment les droits et devoirs d'un citoyen. C'était aussi une occasion pour les services municipaux de montrer tout l'intérêt qu'ils portent à la jeunesse, et de réaffirmer leur disponibilité tout au long de la vie des citoyens.

LA NATURE À LA FÊTE

En 2021, la Fête de la nature a fêté ses 16 ans. À l'invitation de Brest métropole, la Ville de Plouzané a profité de cet événement national pour proposer deux animations à des publics ciblés, en raison du contexte sanitaire. L'artiste plasticienne Rozenn Bizien a ainsi animé deux ateliers de création d'un tissage végétal au sein de l'ALSH du PAC Foot et de l'Amicale laïque. Elle a ensuite accompagné l'association Les Vigies du Minou dans la création d'un graffiti végétal, sur le sentier côtier reliant la plage au fort du Petit Minou. Une œuvre éphémère et poétique qu'il ne faut pas tarder à découvrir !



VOTRE AVIS SUR LE BUHEZ PLOUZANÉ

En novembre dernier, la Ville vous a demandé votre avis sur le magazine municipal. 100 personnes ont pris le temps de répondre à cette enquête, un grand merci à elles ! Les résultats, présentés ici sous forme de condensé, seront valorisés dans la création du nouveau format, attendu pour la fin de l'année 2021.

UN MAGAZINE FAMILIER DES PLOUZANÉENS ...

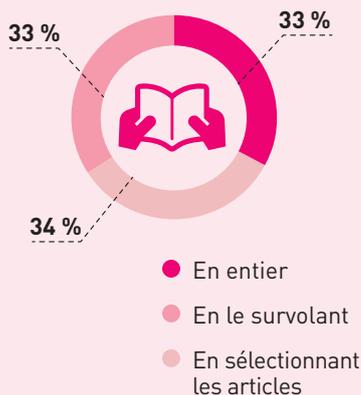
66 %

des participants sont des lecteurs assidus, qui lisent le magazine en totalité ou en sélectionnant des articles.



Dans 64 % des cas, plusieurs personnes le parcourent dans le foyer.

LORSQUE VOUS LISEZ LE BUHEZ PLOUZANÉ, VOUS LE FAITES :



... APPRÉCIÉ TANT SUR LE FOND QUE DANS SA FORME

85 % des répondants sont satisfaits de la couverture et de la mise en page du magazine et ils sont 89 % à apprécier les photos et illustrations.

84 % des participants jugent les informations délivrées intéressantes. La rubrique la plus lue et appréciée est « Actualités », suivie de près par « Vie associative » et « Histoire ».

90 % des participants apprécient par ailleurs la mise en page. En revanche, 20 % jugent qu'elle pourrait être plus attrayante.



Enfin, l'écriture est jugée agréable à lire par 91 % des participants et l'équilibre textes/photos bon par 73 %, alors que 20 % souhaiteraient davantage de photos et moins de texte.

86 % des participants ont une appréciation globale positive ou très positive du magazine.

LES ATTENTES

- 1. La parole aux habitants**
Davantage de portraits de Plouzanéens et de témoignages. Favoriser l'expression des habitants sous forme d'interviews, de courriers des lecteurs.
- 2. Jeunesse et vie associative**
Plus de place pour la jeunesse (école, petite enfance, adolescents) et la vie associative (NDLR : une page du magazine est d'ores et déjà dédiée à la vie associative).
- 3. L'aménagement et le développement de la commune**
Plus d'informations sur les travaux programmés ou réalisés sur la commune ainsi que sur l'évolution de la commune en général.

RÉVISION DE LA CARTE SCOLAIRE

Afin de veiller à l'équilibre entre les effectifs des écoles, la carte scolaire va évoluer à partir de la rentrée de septembre. Cette modification tient compte des surfaces de chaque groupe scolaire et des projets d'urbanisation en cours ou à venir.

Arrêtée en 2015 et revue en 2019, l'enjeu est aujourd'hui que cette carte coïncide davantage avec l'évolution du territoire. Une zone tampon sera ainsi créée sur un secteur allant de la ZAC de Kerarmerrien jusqu'au parc

Jacques Brel. Cette zone aura vocation à rééquilibrer les effectifs entre Kroas-Saliou et Coat-Edern, où les élèves seront affectés selon la capacité de ces écoles. Des ajustements complémentaires (réduction du secteur d'Anita Conti et prolongation de celui du Bourg vers Kroas-Saliou notamment) permettront enfin de limiter la baisse d'élèves au Bourg et la hausse à Anita Conti.

Carte scolaire à retrouver sur le site de la Ville www.plouzane.fr.



LA FIN D'ANNÉE SCOLAIRE FÊTÉE AU DELLEC

Si les conditions le permettent, la Ville proposera aux enseignants des écoles primaires publiques de la Commune de se retrouver au Dellec fin juin, pour fêter la fin de l'année scolaire. Cette rencontre sera l'occasion de revenir sur une année particulière au sein des groupes scolaires plouzanéens. Pour la première fois cette année, la Ville offrira à cette occasion une encyclopédie à chaque élève finissant le CM2 pour préparer son entrée en 6^e.



L'INFORMATISATION DES ÉCOLES S'ACCÉLÈRE

La Ville alloue cette année 75 000 € aux écoles primaires (publiques et privées), dont une partie subventionnée par l'État dans le cadre du Plan de Relance. Cette dotation permettra l'acquisition de tablettes, ordinateurs portables ou ultraportables et écrans interactifs. Cette somme servira également à équiper les écoles d'ENT (espace numérique de travail) facilitant le travail distanciel des élèves et l'interaction entre les écoles et les familles.

UN DISPOSITIF ANTI-INTRUSION DANS LES ÉCOLES

Cinq ans après la mise en place des plans particuliers de mise en sûreté des personnes (PPMS), un bilan a été réalisé avec l'Éducation nationale et la gendarmerie à la fin de l'année 2020.

« Le dispositif en place permet d'assurer la mise en sécurité de chacun dans le cas d'accidents majeurs. L'objectif aujourd'hui est de garantir une communication efficace entre les acteurs et de protéger les écoles de l'intrusion d'individus dangereux » précise Karine Ménard, adjointe à la vie scolaire.

Si la fuite est la priorité dans ce cas, la prévention de telles intrusions est essentielle. Ainsi, l'installation de visiophones et gâches s'actionnant à distance est à l'étude dans chacun des établissements et des boîtiers d'alarme ont été installés dans toutes les écoles publiques.

LA VIE ASSOCIATIVE À RUDE ÉPREUVE

La crise sanitaire actuelle frappe de plein fouet le monde associatif : diminution des inscriptions, difficultés financières, démotivation des bénévoles... Pourtant, plusieurs associations de la commune ont su faire preuve d'inventivité et de pugnacité pour maintenir leurs activités.

MAINTENIR LE LIEN EN LIGNE

Si rien ne vaut de se voir pour pratiquer ensemble, certaines activités ont néanmoins pu être proposées en ligne. La chorale Iroise a ainsi organisé des répétitions en visioconférence dès janvier jusqu'à mi-mai. Chaque lundi soir, 4 réunions virtuelles ont été organisées, une par pupitre (soprano, alti, basses, ténors). « Pour les chefs de chœur, ces répétitions ont été une vraie épreuve, car ils devaient chanter en solo pendant presque toute la séance, sans avoir le retour des choristes. Fatigant pour la voix et frustrant au plan pédagogique ! » indique Jean Pesneau, son responsable. Malgré tout, les choristes étaient très heureux de se retrouver et de chanter, même dans des conditions bien différentes des répétitions habituelles.



PRATIQUER EN EXTÉRIEUR

Dans le même temps, plusieurs associations ont joué la carte du plein-air et ont investi le fort du Dellec pour leurs rendez-vous hebdomadaires. Depuis février, l'aïkikāï a ainsi repris une activité partielle dans l'enceinte du fort le dimanche matin, leur permettant de s'entraîner au maniement du jo (bâton) et du bokken (sabre en bois), sans contact avec un partenaire. Afin de pratiquer régulièrement et de maintenir un entretien physique, la Skol Gouren réunit ses lutteurs chaque samedi matin. « Ces

rencontres sans prise de lutte sont surtout l'occasion de garder le lien avec les membres de l'association », confie Joël Marc, président de l'association. Il en est de même pour la section danse en ligne de l'Amicale laïque, qui propose des cours aménagés au Dellec, depuis avril. « Les conditions pour danser ne sont pas optimales mais nous nous adaptons à la situation et nous prenons plaisir à nous retrouver tout en respectant protocole, gestes barrières et distanciation » précise Corinne Baehrel, animatrice de la section.



4 septembre, RDV au forum des associations, une belle occasion de soutenir le tissu associatif !

LA SOLIDARITÉ EN TEMPS DE CRISE

Enfin, Suichin a également repris ses cours fin janvier au Dellec. Malgré l'annulation de nombreux cours ou stages depuis 2020, ses adhérents ont refusé le remboursement des cotisations. Grâce à sa trésorerie, l'association a décidé de s'engager dans des actions de solidarité. Parmi ses bénéficiaires, l'épicerie solidaire des étudiants de la Fédé B et Les Restos du cœur, où sont distribués chaque semaine 20 repas couscous concoctés par le Palais du Bourg.



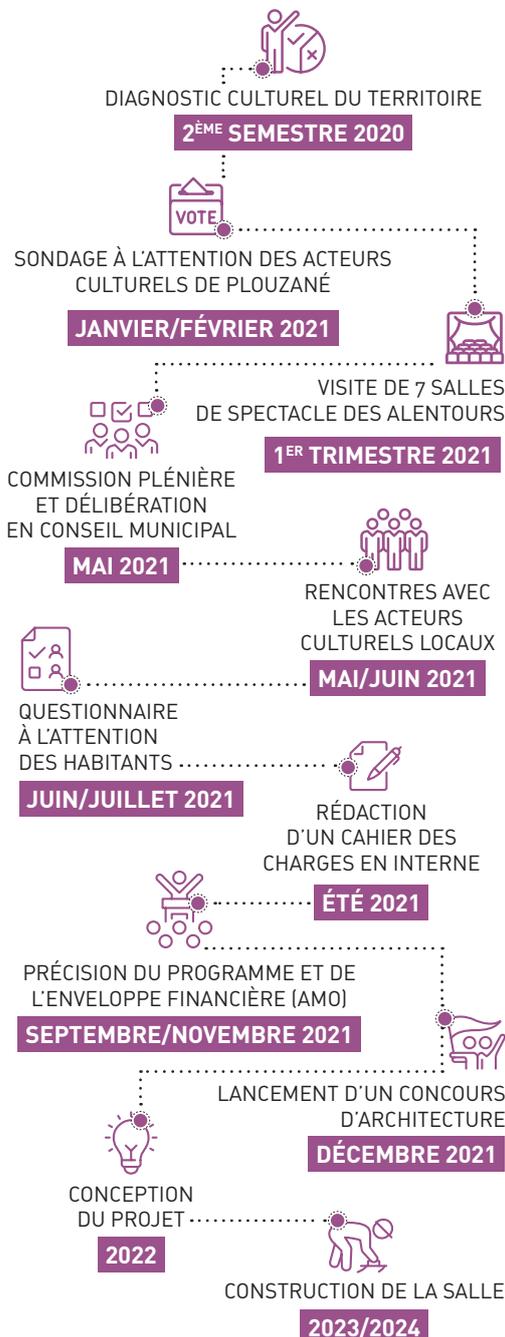
Elus et services municipaux en visite à la salle de Saint-Renan.



UNE SALLE DE SPECTACLE POUR LES PLOUZANÉENS

Forte d'un dynamisme culturel très ancré localement, la ville de Plouzané manque pourtant d'un équipement permettant de proposer une saison culturelle en adéquation avec les attentes des Plouzanéens et d'accueillir des manifestations culturelles associatives ou scolaires. La construction d'une salle de spectacle est aujourd'hui sur les rails et les contours de ce projet se dessinent.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉFINITION DU PROJET :



M. LE MAIRE, POURQUOI UNE SALLE DE SPECTACLE ?

Yves Du Buit : Le besoin en est apparu clairement au cours des dernières années. La salle du centre culturel est trop petite, peu fonctionnelle et ne répond plus aux attentes d'une ville comme Plouzané. Nous avons besoin d'un véritable outil de diffusion culturelle, qui soit à la hauteur du Plouzané d'aujourd'hui et de demain. Cela implique que cette salle soit principalement dédiée à la préparation et à la diffusion de spectacles et non à des activités associatives hebdomadaires pour lesquelles la commune est déjà relativement bien dotée.

MME DUHAZÉ, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE UN PEU PLUS SUR CE QUE VOUS ATTENDEZ DE CETTE SALLE ?

Souad Duhazé : Nous voulons équiper la ville d'un outil permettant de programmer une saison culturelle plus ambitieuse qu'actuellement. Cette salle accueillera des manifestations organisées par les associations, les écoles... et par la commune. Nous souhaitons être en mesure de recevoir également des expositions, des colloques, mais aussi des résidences d'artistes pour que Plouzané ne soit pas seulement une étape dans leur saison de diffusion, mais aussi un lieu de création.

CONCRÈTEMENT, COMMENT SE TRADUIRAIENT CES ORIENTATIONS ?

Souad Duhazé : Nous envisageons une salle avec une jauge assise de 500 places permettant d'accueillir les spectacles avec un public nombreux type spectacles d'école, de chorales ou comédies musicales. Mais c'est trop pour un grand nombre de spectacles. C'est pourquoi nous souhaitons que cette salle puisse être divisible avec gradins rétractables pour bénéficier également d'une configuration avec une jauge de l'ordre de 250 places, adossée à une seconde salle pouvant accueillir un cocktail ou un vin d'honneur à l'issue d'une manifestation.

OÙ POURRAIT ÊTRE CONSTRUITE CETTE SALLE ?

Yves Du Buit : L'hypothèse privilégiée, que les études à venir devront confirmer, serait d'implanter cette salle sur le terrain aujourd'hui vide situé entre le rond-point des droits de l'homme et la mairie. Cela permettrait de créer une salle de centre-ville, facilement accessible des différents quartiers de Plouzané. Il me semble également important de conforter la centralité autour de la mairie et de créer une complémentarité avec la médiathèque, située juste en face, et qui devra être entièrement restructurée une fois la salle construite.



VOTRE AVIS SUR LA FUTURE SALLE DE SPECTACLE

À NOTER

Si vous êtes intéressé pour participer à l'élaboration de la programmation municipale (choix des spectacles, rencontres des artistes...) n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service culture-animation :
animation@plouzane.fr
02 98 31 95 33

Afin de mieux connaître vos habitudes et de cerner vos attentes concernant la programmation de la future salle de spectacle, la Ville vous propose de répondre à quelques questions. Votre avis nous intéresse !

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous êtes :

Une femme Un homme

Votre âge :

3 à 10 ans 11 à 20 ans 21 à 30 ans
 31 à 40 ans 41 à 50 ans 51 à 60 ans
 61 à 70 ans 71 ans et +

Votre situation socioprofessionnelle :

agriculteurs exploitants
 artisans, commerçants et chefs d'entreprise
 cadres et professions intellectuelles supérieures
 professions intermédiaires (cadres moyens)
 employés et personnels de service
 ouvriers qualifiés
 manœuvres et ouvriers spécialisés
 étudiants retraités sans emploi
 autres personnes sans activité professionnelle

EN GÉNÉRAL

Quelle est la fréquence de vos sorties culturelles ?

Plus de 5 fois par an 2 à 5 fois par an
 Une fois par an Jamais

Quelles sont vos sorties et préférences culturelles ?

Médiathèque Cinéma Concerts Cirque
 Danse Festivals Théâtre Spectacles de rue
 Spectacles pour enfants Musée et Monuments
 Internet Télévision Autre : _____

Avec qui sortez-vous ?

En Famille Enfants Amis Conjoint
 Autre : _____

Quelles salles de spectacle fréquentez-vous le plus souvent dans le Finistère nord (3 salles maximum) ?

Êtes-vous déjà allé voir un spectacle au centre culturel François Mitterrand ?

Oui Non

VOS ATTENTES CONCERNANT

LA FUTURE SALLE DE SPECTACLE

Quel(s) type(s) de spectacle souhaiteriez-vous y trouver ? *Merci de choisir 3 types maximum et de les numéroter par ordre de préférence.*

Théâtre classique ou contemporain
 Théâtre de boulevard Spectacles Jeune public
 Musique actuelle Musique classique Danse
 Humour Cinéma Exposition
 Conférence, débats Autre : _____

À quel moment de la semaine préféreriez-vous assister à un spectacle ? *Merci de choisir 3 types maximum et de les numéroter par ordre de préférence.*

Un matin en semaine Mercredi après midi
 Un autre après-midi en semaine
 Un soir en semaine Vendredi soir Samedi matin
 Samedi après-midi Samedi soir
 Dimanche matin Dimanche après-midi
 Dimanche soir

POUR ALLER PLUS LOIN

Qu'est-ce qui vous donnerait envie de venir dans cet équipement ? *Merci de numéroter ces propositions par ordre de préférence.*

Une programmation professionnelle
 Une programmation associative
 La possibilité de pratiquer une activité culturelle
 L'ambiance conviviale
 Un lieu ouvert en dehors des heures des spectacles
 Des tarifs attractifs pour les spectacles
 La possibilité de rencontrer des artistes après le spectacle
 Autre : _____

Quelle(s) spécificité(s) aimeriez-vous trouver dans cette nouvelle salle que vous ne trouvez pas ailleurs ?

BIEN VIVRE À PLOUZANÉ

Le budget communal 2021, adopté en conseil municipal en mars dernier, va permettre d'amorcer des projets structurants pour le territoire.

Que ce soit dans les secteurs culturels, scolaires ou sportifs, les investissements programmés permettront de moderniser la commune et de renforcer son attractivité. Par ailleurs, la mise à niveau du patrimoine bâti, avec plusieurs reprises de toitures et changements de revêtements de sols, sera privilégiée tout au long de l'année.

LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET



11 525 K€

Fonctionnement
(en dépenses et recettes)



4 872 K€

Investissement
(en dépenses)



6 309 K€

Investissement
(en recettes)

LES INVESTISSEMENTS EN 2021



VIDÉOPROTECTION
195 K€ (y c. RAR)

LOGICIELS (RESTAURATION ENFANCE) ET SERVICES NUMÉRIQUES (PORTAIL FAMILLE) **35 K€**



ACQUISITION RENOUELEMENT DU PARC DE VÉHICULES **90 K€**

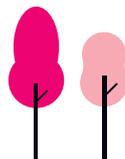


ÉTUDE POUR LA SALLE DE SPECTACLE **100 k€**



TERRAIN SYNTHÉTIQUE À KERAMAZÉ ET ÉTUDE POUR TRÉMAÏDIC **825 K€**

FINALISATION MISE EN ACCESSIBILITÉ **140 K€**



VESTIAIRE POUR LA PISTE DE KERALLAN **623 K€** (ÉTUDE+TRAVAUX)



ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES ÉCOLES (PLAN DE RELANCE) **75 K€**

RÉAMÉNAGEMENT D'UN APPARTEMENT EN SALLE DE CLASSE À AC **50 K€**



SÉCURISATION ET RECONSTRUCTION D'UN REMPART DU FORT DU DELLEC **240 K€**



HOMMAGE À JO MÉLENNEC, ANCIEN MAIRE DE PLOUZANÉ

Élu maire en 1977 à la tête d'une liste d'union de la gauche et réélu en 1983, Jo Mélenec est décédé en avril à l'âge de 81 ans. Au cours de ces deux mandats, il a transformé la commune, et dans une large mesure, lui a donné sa forme actuelle.

« Pour Plouzané, son élection marquera un changement d'époque » note Yves Du Buit, maire de Plouzané. « Il fut le premier maire de gauche de Plouzané. Mais surtout, il est le premier maire à ne pas être issu du « vieux Plouzané ». Il fait alors partie de ces nouveaux habitants, arrivés depuis peu à Plouzané avec des aspirations nouvelles. »

À son élection, la commune dénombrait environ 5 000 habitants. 12 ans plus tard, elle en comptait plus de 11 000. Il fut à l'origine de nombreux équipements scolaires, sportifs et socio-culturels : le centre social du bourg, l'ensemble des équipements du plateau de Kerallan, l'école de Coat-Edern ou encore celle de Castel-Nevez, devenue depuis espace Tabarly. C'est également au cours de ses mandats que la commune a scellé son premier jumelage avec Kilrush et s'est dotée de son conseil municipal jeunes (CMJ), l'un des premiers de France.

APPRENDRE À ROULER EN SÉCURITÉ

Au mois de mai, des ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques à vélo ont été proposés aux élèves de CM2 des 6 écoles de la commune.



Le temps d'une demi-journée, après un rappel du code de la route et un point sur les équipements indispensables à vélo, ils ont participé à plusieurs ateliers pédagogiques.

Cette action a été rendue possible grâce à l'implication des services municipaux et de Sylvain Duval, policier municipal à Plouguerneau et intervenant départemental de sécurité routière, aidé des deux policiers de Plouzané.



AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

100

C'est le nombre de subventions accordées pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf depuis le début de l'année.

Au vu du succès de cette opération, la Ville a décidé d'augmenter l'enveloppe dédiée à 20 000 € (contre 10 000 € prévus initialement).



Plus d'informations et formulaire disponible sur www.plouzane.fr

Sur la piste cyclable reliant le Bourg à Castel Nevez, les usagers sont désormais guidés et alertés des zones de danger grâce à de la peinture luminescente. Une expérimentation proposée par Brest métropole. Florian Prével, adjoint au développement durable, précise : « Cette peinture innovante stocke la lumière du soleil la journée et la restitue toute la nuit, sans impact écologique ni frais d'électricité ».



LES DÉCHETS VERTS ET AGRICOLES VALORISÉS

5 agriculteurs de Locmaria et Plouzané valorisent désormais leurs déchets organiques au sein d'une usine de méthanisation située au lieu-dit Kervao, à Locmaria. Le gaz produit est injecté dans le réseau GRDF et arrive jusqu'au complexe de Trémaidic. Le service espaces verts de la commune y dépose également les tontes issues des espaces qu'il entretient. Un bon moyen de donner une seconde vie à nos déchets tout en produisant une énergie renouvelable et locale !





L'OFFRE COMMERCIALE EN PLEIN ESSOR

Ces derniers mois, le visage commercial de La Trinité s'est métamorphosé, avec l'extension du magasin Carrefour et la création de plusieurs enseignes à proximité. Rencontre avec Pierre Guillerm, directeur général, et Jean-François Quéméner, directeur du magasin.

AGRANDISSEMENT DE LA GALERIE COMMERCIALE

« En octobre dernier, une surface complémentaire de 1 000m², dédiée au non-alimentaire, a été ouverte afin d'étoffer l'offre commerciale.. Cette extension nous permet aujourd'hui d'offrir aux Plouzanéens un espace plus moderne et plus spacieux. Plusieurs cellules commerciales ont ouvert à l'intérieur de la galerie et d'autres sont attendues très prochainement, dont une salle de sport avec vue sur la rade » indique Pierre Guillerm. « Un espace de vie a également été

aménagé pour proposer régulièrement des animations en lien, notamment, avec des associations de la commune » précise Jean-François Quéméner, avant d'ajouter : « Dans nos rayons, nous essayons aussi de favoriser les producteurs locaux : fumaisons d'Iroise, huitres Le Gall, Ker ar Beleg... »

LIMITER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU BÂTIMENT

Le développement durable a eu une place importante dans la réalisation de cette extension : 1900m² de panneaux solaires installés sur la toiture, représentant 14% de la consommation électrique du bâtiment, généralisation de l'éclairage à led, mise en place de 4 bornes de recharge électrique.

150 emplois générés par la zone commerciale



UNE NOUVELLE OFFRE À PROXIMITÉ

« Outre cet agrandissement, nous avons aussi souhaité renforcer l'attractivité du secteur en construisant plusieurs cellules commerciales. Plusieurs enseignes s'y sont déjà installées : Biocoop, (qui profite du composteur de la cuisine centrale de l'école Anita Conti pour valoriser ses déchets organiques) Ecomiam et Optic 2000. Une surface est toujours disponible à la location. Plusieurs pistes sont

envisagées mais nous privilégierons un commerce qui répondent aux attentes des habitants : culture, sport, décoration... Par ailleurs, cette opération nous a permis de créer, 18 appartements, aujourd'hui tous vendus. Et d'ici quelques mois, ce sera au tour de Mr Bricolage, de se refaire une beauté » conclut Pierre Guillerm.

TRAEZH, LE TRÉSOR DU PETIT-MINOU

Si le site du petit Minou est aujourd'hui très apprécié des promeneurs et des surfeurs, son attrait était déjà fort au XIX^e siècle, mais pour une toute autre raison. Le sable coquillier y était extrait en grande quantité pour amender des terrains agricoles jusqu'au Faou.



Les "bagou minou"
carte postale FT
vers 1910.

CHARGER, MAIS PAS TROP

La mer alors redonnait à la terre. Enrichir les sols et même envisager d'autres cultures. Deux ou trois fois par an, lorsque les grandes marées y consentaient pour 15 m³ et un bon de sable en poche, les fers des chevaux sur les pavés de la cale menant à la plage résonnaient. Le paysan creusait à la limite des eaux deux sillons profonds, dirigeant d'une voix rude son attelage. « *Tu vois petit, la roue ne doit pas trop s'enfoncer, au risque de s'enliser* ». Moins d'effort ainsi pour charger la charrette ruisselante de ce sable détrempe. Déjà la mer remontait, les chevaux s'inquiétaient.



Plus d'infos
www.lesvigiesduminou.bzh



Les chevaux du Minou.

Collection Alain Rousal

LE CALCAIRE MARIN CONTRE L'ACIDITÉ DE LA TERRE

Des charrettes chargées à la pelle jusqu'à s'embourber, des chevaux cabrés, des gabares venant du Faou, de Landerneau ou de Lampaul venaient s'emboîser à marée basse au pied du phare. Quel était donc ce trésor tant convoité qui les attirait ? Paysans-marins ou marins-paysans qu'importe, regardez leurs mains. Le sable, voilà ce qui les attirait, celui du banc du Minou en particulier. Riche en calcaire marin - jusqu'à 30 % de débris de coquillages et de coraux fossilisés -, ses qualités étaient déjà reconnues par les Romains qui s'en servaient pour préparer les mortiers. Trop de coquillages dans celui du Minou, il ne sera pas pour ces cimentiers. Mais alors, quelles propriétés ? Les laboureurs vous le diront, la terre ici est acide. Les chimistes et leurs éprouvettes n'ont fait que confirmer ce que nos paysans connaissaient. Aux labours, apportez à la terre de cet amendement marin en juste quantité : « Traezh », le sable coquillier. Mêlé aux terres acides, il saura en trois ou quatre années se dissoudre et apporter lentement aux champs cultivés les minéraux qui leur manquent.

VICTIME DE SON SUCCÈS

Gratuit tout d'abord, les affaires maritimes fixèrent un prix, contrôlèrent l'extraction. En 1868, 19 communes voisines viennent profiter de la ressource. Elles rechignent cependant à participer à l'entretien du chemin du Minou labouré par les attelages. Par la mer, les gabares sablières, les « bagou Minou » avec la marée montante jusqu'au Faou exportaient leurs chargements. Le banc à force s'épuisait, l'érosion menaçait. Il fallut réglementer. Le sable coquillier du Minou fut exploité jusqu'en 2011.

Un grand merci à Yannick Lenouvel, membre de l'association Les vigies du Minou, pour ses recherches et cet éclairage historique.

KOAD



L'association Paysage pour Plouzané plante chaque année plusieurs dizaines d'arbres sur la commune.

N'eus ket ken na goadeier na goadoù bras e Plouzané. Abaoe kantvedoù e vez gounezet ar vro ha nebeut a roudoù a chom eus gorreadoù a oa a-raok ar Grenn-Amzer hag he difraostezhioù bras. Padal, niverus eo anvioù ar c'he-riadennoù, an tiez-feurm, ar parkeier a gas soñj deomp eus pinvidigezh al lec'hanvadurezh e liamm gant an tachennoù a oa dindan koad kent: Penn ar C'hoad, Koad Uhelen, Koad Omnez, Koad Edern, Koad Enez, Koadsalou ... pe e liamm gant anv un den evel Kervao a vefe ti un den anvet Mao ;

Bodonou a vefe bod un den anvet Gouenou.

Lec'hioù all zo e liamm gant anvioù ar gwez : Kerskivid, Kerivin, Vern Haleg...

Dedennus eo gwelout e vez plantet gwez hiriv war ar c'homun diwar intrudu Plouzaneiz zo. Ouzhpenn 20 km zo bet plantet ha n'eo nemet an deroù.

Evel en deus ezhomm ar wezenn eus he gwrizioù evit mirout ar bevdisurtelezh hag-eñ ne vefe ket hor gwrizioù yezhel gwarant al lies-seurted sevenadurel ?

A TRADUCTION

LE BOIS

Il ne reste plus de forêts ni même de grands bois à Plouzané. Notre région a été très tôt cultivée et peu de traces subsistent des étendues d'avant le Moyen-Age et de ses grands défrichements.

Pourtant de nombreux noms de nos quartiers, fermes et champs sont là pour nous rappeler la richesse de notre toponymie liée à notre environnement forestier.

Ainsi, à « Penn-Ar-C'hoad », nous sommes au bout du bois, à « Koad Uhelen », « Koad Omnez » et « Koad Edern », nous sommes dans le bois de « Uhelenn », « Omnez » et d'« Edern ».

« Kervao » serait la maison d'un homme dénommé « Mao », « Bodonou » serait le refuge d'un personnage dénommé « Gouenou », etc.

« Koadenez » est un bois entouré d'eau. « Koadsalou » est un bois près de lieux nobles (salou est un pluriel)

D'autres noms sont plus spécifiques aux espèces d'arbres : « Kerskivid » est le village, lieu habité du bois de sureau, « Kerivin » la maison de l'if, et à « Vern haleg », nous sommes dans une prairie de saules.

Il est intéressant de voir qu'aujourd'hui des arbres sont replantés sur la commune à l'initiative de Plouzaneiz. Plus de 20 km l'ont déjà été et ce n'est qu'un début.

Tout comme l'arbre a besoin de ses racines pour maintenir la biodiversité, nos racines linguistiques ne sont-elles pas garantes de diversités culturelles ?



LEXIQUE

Forêt

- *koad*, masculin singulier ;
- pluriels *koadoù* (quelques) et *koadeier* (beaucoup)

Champ

- *park*, masculin singulier ;
- pluriels *parkoù* (quelques) et *parkeier* (beaucoup)

Lande

- *lann*, féminin singulier ;
- pluriels *lannoù* (quelques) et *lanneier* (beaucoup)

Talus

- *kleuz*, masculin singulier ;
- pluriel *kleuzioù* (pour le village de Mescleuziou)

Flore

- *bleuñvoù*, plant (mots pluriels)

Bosquet

- *Koadig, killi, bod*

Pour toute recherche d'un terme en langue bretonne, n'hésitez pas à consulter l'onglet « services – terminologie » du site de l'Office Public de la Langue Bretonne : www.fr.breizhoneg.bzh/21-terminologie.btm

LES ÉCOLES AU COEUR DE NOS PRIORITÉS

Les écoles et la vie scolaire sont au cœur des compétences de la mairie. Et nous leur accordons donc toute l'importance qu'elles méritent. Nous sommes attachés à accompagner toutes les écoles de la commune, en intégrant leurs diversités et leurs spécificités.

Ainsi sur les quatre écoles publiques de la commune, l'école Anita Conti et celle de Coat-Edern connaissent une forte dynamique alors que les écoles de Kroas Saliou et du Bourg souffrent d'une érosion assez forte de leurs effectifs. Cela nous a conduits à revoir la carte scolaire pour tenter, sur le moyen terme, de compenser ces déséquilibres. Mais nous travaillons également à renforcer l'attractivité de ces deux écoles.

Nous engageons également de lourds travaux dans les écoles pour permettre leur remise à niveau après des années de sous-investissement alors que ces écoles, qui datent des années 1970 pour la plupart, doivent s'inscrire dans une démarche globale de transition énergétique. Ce sont ainsi des travaux de renouvellement des sols, des faux-plafonds et des éclairages qui vont avoir lieu dans les années à venir.

Nous avons également décidé et réalisé l'installation de boîtiers PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) dans les quatre groupes scolaires permettant de réagir en cas d'intrusion ou d'alerte autre que l'alarme incendie. Les cornes de brume dont disposaient jusque là les directeurs d'écoles étaient insuffisantes pour assurer une bonne prise en compte en cas d'alerte. Ces boîtiers quant à eux répondent pleinement à une obligation réglementaire et à une attente forte des acteurs des écoles.

A Coat-Edern, ce sont des travaux plus lourds que nous envisageons avec la reconstruction d'un nouveau bâtiment destiné à ac-

cueillir toute la vie périscolaire (cantine et garderie en particulier) de manière à réaménager le bâtiment historique pour y installer les salles de classe nécessaires pour aujourd'hui et pour les années à venir.

L'école, c'est aussi la restauration scolaire. Et si Plouzané bénéficie déjà d'un service de qualité, la mise en place d'une commission des menus scolaires associant les personnels municipaux, les parents d'élèves et les enfants va permettre d'améliorer encore l'adéquation de l'offre à la demande des familles.

Nous sommes également soucieux de l'équipement informatique des écoles. Et cette année, nous avons inscrit au budget une somme sensiblement plus importante que les années précédentes pour renforcer l'équipement de nos écoles, en matériel, mais aussi en Environnement Numérique de Travail (ENT) dont le confinement a démontré l'importance. 70% de cet investissement devrait être subventionné par l'État dans le cadre du plan de relance.

Ce plan de relance, nous l'accompagnerons également dans les écoles privées en servant d'intermédiaire pour permettre à ces dernières de bénéficier des financements de l'état.

Enfin, notons que pour la première fois, sur la base d'un calcul précis et objectif, et conformément aux obligations réglementaires, nous avons revalorisé la contribution de la commune aux écoles privées.

Ainsi c'est bien toutes les écoles de la commune que nous souhaitons accompagner dans leurs démarches d'excellence.

Les élus du groupe « Plouzané, nouvel élan »

LES PLUS FRAGILES, LES GRANDS OUBLIÉS

La mobilité est un enjeu qui dépasse la sphère du seul transport : elle s'impose comme une thématique majeure de la cohésion sociale. Elle est une condition à l'égalité des chances car elle contribue à l'autonomie de chacun. Sous le mandat précédent, la municipalité avait fait le choix d'accompagner les personnes les plus vulnérables ou les plus isolées, comme celles en situation de handicap ou les personnes plus âgées, par la mise en service d'un transport solidaire, le Plouz'karr. Sa conduite était assurée par de nombreux bénévoles.

Avant la crise sanitaire, ce transport avait suffisamment de demandes pour voir ses plages horaires élargies et développer l'accompagnement des personnes aux activités, au marché, chez le médecin, pour des visites à l'Ehpad... Certes, la crise sanitaire apporte ses contraintes. Mais pourquoi ne pas avoir étudié toutes les possibilités pour venir en aide aux plus fragiles ? Aucune démarche n'a été engagée par la municipalité actuelle alors que d'autres communes finistériennes ont su le faire (transports vers les centres de vaccination, vers les commerces...). Aujourd'hui, nous constatons que même les bénévoles sont délaissés ! La municipalité actuelle a décidé de rediriger ce transport vers la jeunesse. Il faut bien évidemment prendre soin des jeunes et leur apporter les services nécessaires – comme la mobilité – pour construire leur avenir. Mais pourquoi le faire au détriment des plus âgés ? Aussi, nous avons demandé l'acquisition d'un second transport solidaire, adapté aux besoins des personnes ayant des difficultés de mobilité. Les mesures sociales ne peuvent exister que par une volonté politique affirmée.

Jacky Le Bris, Florence Cann, Damien Deschamps, Séverine Clech et Michel Villeneuve du Groupe Plouzané, Dynamique, Durable & Solidaire.

La salle de spectacle sera « le projet phare » de la majorité municipale. Nous tenons également à ce projet et y avons mis de grandes ambitions pour la vie culturelle et la vie associative. Mais le projet, tel que présenté, réduit toutes les ambitions en matière de diversité de programmation. Nous voulons ouvrir la salle de spectacle à tous les publics et à tous types d'expression culturelle. La salle doit être optimisée et servir sans restriction. Nous demandons que l'on construise un bâtiment à énergie positive.

La commission extra-municipale agricole s'est réunie pour la première fois et nous regrettons que les associations de consommateurs et de protection de l'environnement, et les agriculteurs bio n'y soient représentés.

Nous dénonçons aussi les attaques contre les langues régionales de la part du gouvernement et des députés LREM, qui ont saisi le Conseil Constitutionnel contre la loi Molac, alors qu'elle avait été votée à une large majorité par l'Assemblée Nationale.

Hajiba Abouz, Karine Appéré, Yann-Fañch Kerneis, « Avec vous, Plouzané, ville citoyenne et écologique »

Avant les vacances d'été, n'oublions pas les élections départementales. Après avoir laissé basculer Plouzané à Droite, rassembleons-nous afin de garder le Finistère à Gauche. L'avenir s'écrit aujourd'hui, préservons ensemble les valeurs qui font notre identité : solidarité, équité, justice sociale. Les 20 et 27 juin prochains, mobilisons-nous !

Xavier RIOUAL



LE DELLEC



en juillet



Arts de rue
et musique



**1 SPECTACLE
GRATUIT**

chaque vendredi soir



DU 2 AU 23 JUILLET

au Fort du Dellec

dans la limite des places disponibles



Inscription
conseillée sur
www.plouzane.fr



*à partir
du 25 juin*

Début des spectacles à 20 h
Ouverture du site à 18h30



plouzane
Ville phare

